

Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

Délibération n° 2024/09/16

Date de la convocation : 20 septembre 2024	La séance débute à 18h30 et se termine à 19h00	Acte exécutoire à compter du : 30 septembre 2024	Affichée en Mairie le : 30 septembre 2024
---	--	--	---

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Étaient présent(e)s (20)

M. FOURNIER Lionel, Président	Mme KEUVREUX Anita	M. PELTIER Xavier
M. RISSER Charles	Mme COLOMBEY Fabienne	M. DOLBEAU Jonathan
Mme WAGNER Veronica	M. CHARO Michel	Mme GATTO Josiane
M. NOBILE Didier	M. RUPPERT José	Mme INTERRANTE Rose Marie
Mme MUHLMANN Aude	M. BARBARAS Pascal	M. VILLA Victor
M. DUMON Joël	Mme BALZER Lise	Mme STEINBACH Danielle
Mme KRAOUCHE Bakhta	Mme DA ROCHA Maria	

Étaient absent(e)s avec procuration (9)

Mme MACAIGNE Christèle procuration à Mme WAGNER Veronica
M. MARRELLA Vincent procuration à M. DUMON Joël
Mme OUTOMURO Clotilde procuration à M. RISSER Charles
M. SAUDRY Thierry procuration à M. NOBILE Didier
Mme BENCI Monique procuration à Mme DA ROCHA Maria
M. IORFIDA procuration à M. RUPPERT José
M. IAFRATE Michel procuration M. PELTIER Xavier
Mme MOLINA Angélique procuration M. DOLBEAU Jonathan
M. BEN ARIF Samir procuration à Mme INTERRANTE Rose Marie

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU Jonathan

16. Convention avec le centre de gestion pour les dossiers de retraite.

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de gestion du 29/05/2024 relative aux modalités d'adhésion au service Retraites et aux prestations proposées par ce service, qui adopte les principes de la présente convention et une tarification applicable à compter du 1^{er} janvier 2025,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, il convient de signer une convention entre la commune de Rombas et cet établissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal,

DECIDE de faire adhérer la Ville de Rombas à la mission facultative d'assistance du CDG57 sur les dossiers retraite relevant de la CNRACL

AUTORISE le Maire à signer les documents qui découlent de l'adhésion ainsi que la convention d'adhésion à la mission facultative proposée par le Centre de Gestion de la Moselle.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 27 septembre 2024

Le Maire,



Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU